



**CONSEIL COMMUNAL
DE
DAILLENS**

Dailens, le 30 septembre 2024

EXTRAIT # 3

Procès-verbal du Conseil communal de Dailens
Séance du 30 septembre 2024
Présidente : Fabienne Forlani

LE CONSEIL COMMUNAL DE DAILLENS

- Vu le préavis municipal n°2024.09 CC
- Entendu le rapport de la Commission chargée de l'étudier
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

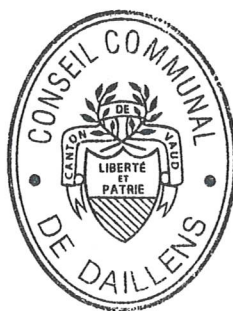
DÉCIDE

1. D'adopter les nouveaux statuts de l'ARASPE avec entrée en vigueur dès validation par le Conseil d'Etat.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal le 30 septembre 2024.

La Présidente :

Fabienne Forlani



La Secrétaire :

Elise Frossard de Saugy